Réunion du Conseil d'Administration du 17 octobre 2025

Présents : Chantal, Roselyne, Anne-Marie, Murielle, Jocelyne, Jean-François, Michel, Daniel, Gille, Gérard.
Excusés : Lysiane, Patrice, Alain

1/- Approbation CR de la réunion du 29 août 2025
Le compte rendu est approuvé, sans commentaire.

Les points complémentaires sont abordés :

- La mairie ne pouvant pas accepter des domiciliations d'associations dans ses locaux, Daniel donnera son adresse postale.

- FFRP modifications des droits d'accès au site fédéral de gestion.

Passage d'un système d'identifiants génériques à un système de droits d'accès individualisés.
Les fonctions président, gestionnaire de licences disposent de droits en création, suppression des licences.
Il est également possible, de donner ou de supprimer des droits d'accès à la base fédérale aux adhérents. La typologie des droits est assez vaste, il n'existe pas (ou tout du moins n'est pas accessible) d'un descriptif détaillé de ces droits.
Les tests ont porté sur des droits en consultations. Ce profil permet de faire des extractions sans aucune possibilité de modification.
Toutefois, ce profil permet également de valider des abonnements.
Il faudrait interroger la FFRP sur ce point particulier.

- Décision prise : Conserver les droits complets pour les fonctions présidence, gestionnaire et adjoint gestionnaire. Pour les droits en consultation à affecter en fonction des besoins (préparation AG, préparation des demandes de subventions, autres).

2/- Hébergement de l'association
Suite à la demande de rendez-vous, Anne-Marie et Gérard ont rencontré madame le maire de Gaillac le 02 septembre 2025, pour exposer les besoins de Gaillac Rando en termes d'hébergement (matériel et réunions).

- **Réunions et formations :**

L'ancienne école de Laborie, est gérée (sur délégation de la mairie de Gaillac) par l'amicale de Laborie.
Jeanine Audoye, chargée du calendrier des réservations de la salle de réunion, et de l'utilisation des autres pièces de l'école, a fait une visite guidée à Murielle, Daniel, Gille et Jean-François.

 - Il a été décidé que les réunions et formations se dérouleraient dans les locaux de Laborie.

Jeanine et Daniel ont également échangé sur la possibilité de stockage de quelques équipements.

 - Daniel a traité avec les services des associations, pour la convention d'occupation (signature mairie en cours)

- **Stockage des matériels :**

Madame Souquet a proposé à Daniel d'affecter à l'association, un garage situé à côté de l'église de Laborie (hameau de Gaillac).

 - Les services techniques doivent se charger d'effectuer un nettoyage du local et des abords,
 - Le local ne dispose pas d'électricité, il faudra envisager l'acquisition d'un dispositif d'éclairage autonome (solaire). Gérard en charge de l'action (besoin à préciser, lorsque l'on aura accès au local),
 - Les services de la mairie fourniront les clés du local. Il conviendra de disposer de 3 clés. (Animation, Balisage, CA),
 - Le déménagement aura lieu le 12 novembre 2025 à partir de 9h30. Prise en charge par les membres du CA.

- **Préparation du déménagement :**
 - Quatre tables seront conservées, les tables en verre seront démontées et stockées (démontage action Gérard),
 - Anne-Marie demandera aux AVF si ils sont intéressés par les chaises, dans la négative elles seront proposées à la recyclerie,
 - Le paper board et les chevalets seront déménagés,
 - Les panneaux isolants seront démontés (action Michel et Gérard) et récupérés par Michel,
 - Les blocs isolants phoniques seront décollés (action Gérard) et récupérés par Daniel. Les roulettes seront démontées et stockées par Gérard. Le reste des panneaux ira à la déchetterie.
 - Les étagères métalliques du cagibi seront installées dans le garage pour le matériel de balisage,
 - Prévoir l'achat de deux coffres de jardin pour y stocker (en sécurité) le matériel informatique et de sonorisation (action Michel),
 - Les étagères de la pièce stockage du matériel pour le Primeur, iront dans le garage, ainsi que le matériel.

Le matériel nécessaire à l'organisation du Primeur restera en place, le transfert à Laborie, aura lieu le lundi 24 novembre 2025 le matin,

Alain disposera de la télécommande de la serre du Grand Chêne, à partir du vendredi matin, jusqu'au lundi matin.

3/- Primeur 2025

Point d'avancement par Alain :

- 80 bénévoles dont 72 pour le repas,
- taches individuelles affectées,
- courriers mairies distribués semaine du 20 octobre,
- éclairage serre Alain Andrieu prêtera du matériel de chantier (boîtier électrique et projecteurs), Alain prêtera deux projecteurs et une rallonge électrique. (Demander aux adhérents d'autres projecteurs, rallonges, et multiprises),
- Alain Andrieu prêtera un tuyau d'alimentation en eau,
- Alain indique qu'il ne disposera pas du fourgon de son fils pour effectuer le transport.

Points vus en séance :

- Michel propose d'installer une palette sous le robinet d'eau extérieur pour les besoins des randonneurs,
- Daniel et Michel viendront avec véhicule et remorque, Gérard véhicule seul,
- Proposition de faire venir un peintre caricaturiste pendant le marché des producteurs,
- Un croquis d'implantation de la salle est réalisé en séance, et envoyé à Alain pour la présentation aux bénévoles,

- L'atelier Occitan du Bois a demandé si il serait possible de disposer de grilles pour une exposition photo. (à voir lors de l'implantation le samedi après-midi,
- Anne-Marie rappelle la demande de disposer des QR code (pointant vers les cartes des parcours) sur les tables des inscriptions,
- Visorando a contacté le club pour un partenariat. La demande de récupérer les tracés pour mise à disposition dans l'application n'est pas retenue. Anne-Marie indique qu'elle n'a pas eu de retour, ni par mail, ni par téléphone,
- Les affiches pour indiquer dans les caves la distance restant à parcourir, ont été préparées par Alain,
- Il faudra refaire imprimer les fiches d'inscription, action Anne-Marie,
- Prévoir pour le pot l'achat de vin primeur, Le domaine du Moulin, Mas des Combes et Gayssou (à vérifier pour ces derniers), sont les seuls concernés de nos partenaires de l'année.

4/- Formations

Présentation faite par Gille

Gille a été reçu à l'examen du Brevet Fédéral. (c'est une première pour Gaillac Rando)

- PSC 1 : Quatre candidats actuellement. Faire une relance aux adhérents (Relance faite par le secrétariat),
- CARP : Calendrier connu mais pas encore accessible. Février/Mars pour le tronc commun (réunion), examen en septembre,
- Baliseurs : quatre candidats. Anne-Marie suivra une formation (une journée) en novembre,
- Formations internes à relancer,
- Gérard reprécise les objectifs de « la présentation du rôle d'animateur », pour l'instant une seule personne a répondu au mail,
- Daniel fera parvenir un mail de la FFRP sur des webinaires, aux membres du CA.

4/- Séjours

Chantal fait un point d'avancement

- Pour le séjour à la semaine, elle a reçu une proposition pour 45 personnes. Daniel demande de faire étendre la proposition à 50 personnes,
- Le sujet des assurances reste à éclaircir. Chantal adressera les documents reçus aux membres du CA pour étude et commentaires,
- Chantal fera préciser par le prestataire, la demande d'acompte, en particulier sur la date de paiement.

Il est rappelé la décision de demander aux adhérents concernés par le séjour, dès l'inscription le montant de l'acompte payé au prestataire hébergement.

4/- Tour de table

Suite à des incidents lors de rando (malaises entre autre), il faudra rappeler lors de la prochaine réunion des animateurs, que ces derniers, interviennent par délégation de responsabilité du président. Et qu'il est donc impératif qu'il soit informé sans délais des incidents rencontrés en randonnée.

La date de l'AG est fixée au 28 mars 2025. Le lieu reste à définir. Action Daniel pour l'utilisation de la salle annexe de « La planque des bons vivants à Brens »,

La prochaine réunion du CA aura lieu le 12 décembre 2025 à Laborie.